

Neufchâtel-en-Bray

Le Réveil de Neufchâtel du 13 avril 2023

498 mots

Une vice-amirale face aux élèves de l'atelier Sciences Po du lycée Georges Brassens

Le lycée Georges Brassens de Neufchâtel-en-Bray a reçu la vice-amirale Anne Cullerre pour une en conférence dans le cadre de l'atelier Sciences Po.

Ancienne militaire, la vice-amirale Anne Cullerredonnait a donné une conférence aux élèves de Terminale générale du lycée Georges Brassens de Neufchâtel-en-Bray, dans le cadre de l'atelier Sciences Po, sur le thème "Le pouvoir se joue en mer".

Officier de marine pendant 35 ans

Première femme la plus gradée de toute l'histoire de la marine nationale, elle a rappelé son parcours aux lycéens. Elle fut aussi une des premières à embarquer sur un navire de combat. Au cours de ses 35 années comme officier de marine, Anne Cullerre a commandé les forces armées en Polynésie Française, les forces maritimes de l'océan Pacifique et le centre d'expérimentation du Pacifique.

Elle a également été la première femme sous-chef d'état-major opérations aéronavales de la Marine. À Sciences Po, elle enseigne le cours "Ruling the seas" sur le campus du Havre (programme Europe-Asie).

La France possède 11 millions de km² de zones économiques exclusives

Anne Cullerre

Anne Cullerre ne cherchait pas à recruter de nouveaux marins, mais son sujet de prédilection reste la mer quand on revient sur sa carrière. Au départ de Brest, elle a embarqué les élèves dans un tour du monde sur les océans, pour parler de leurs enjeux géostratégiques et sécuritaires, avec un focus particulier sur la zone indo-pacifique. Les océans offrent des richesses et des ressources que toutes les nations rêvent de posséder, mais qui doivent être partagées.

Anne Cullerre a rappelé que **"La France possède 11 millions de km² de zones économiques exclusives (ZEE) qui la hisse au 2e rang mondial "**.

Mais dans quel but ? Pour la pêche et l'exploration des fonds marins. La surface de la mer reste majoritairement internationale et rien n'empêche à un bateau étranger de naviguer à 12 miles nautiques (22 km) des côtes françaises sans être inquiété. Cette zone correspond à la mer territoriale validée par la convention des Nations Unies sur le droit de la mer, signée en 1982 à Montego Bay (Jamaïque).

Des possessions convoitées

Au cours de la conférence, la vice-amirale a rappelé quels étaient les passages stratégiques, les "choke points" comme les détroits de Malacca, de Bab-el-Mandeb, de Gibraltar, d'Ormuz, les canaux de Suez et Panama ou encore la Manche.

Leurs goulets d'étranglements imposent la circulation mondiale du fret. L'océan n'est pas une source d'eau tranquille, victime de pirates et de terrorisme maritime.

La France a présenté une demande d'extension du plateau continental à Saint-Pierre-et-Miquelon, dans le but de gagner le droit d'exploiter des ressources naturelles présentes sur des milliers de km².

Une partie de la conférence s'est déroulée en anglais. " Vous n'avez pas le choix de pratiquer la langue anglaise. De nombreux cours à sciences po sont en anglais, car les élèves sont internationaux " fait remarquer la vice-amirale.



La vice-amirale Cullerre en conférence au lycée Brassens.